

- Atelier GTD -

Rapport de l'atelier préparatoire de Désertif'actions 2022

Désertif'actions 2022

Des solutions agroécologiques pour inspirer la transition



Organisateur : Association CARI pour le compte du Groupe de Travail Désertification (GTD)

Date et lieu de l'atelier : 30 mars 2022 de 10h à 12h30 en ligne

Contenus des travaux

Les travaux de l'atelier se sont déroulés comme suit :

1^{ère} séquence en plénière :

- Présentation de Désertif'actions 2022 (objectifs, activités prévues sur l'année, partenaires)
- Introduction sur l'agroécologie, sur la base des travaux antérieurs conduits au sein du GTD (voir le diaporama de présentation)

2^{ème} séquence en groupes : travaux pour produire des recommandations sur :

- Agroécologie et Grande Muraille Verte
- Agroécologie et Neutralité en matière de Dégradation des Terres

1. Résultats des travaux sur le thème de la Grande muraille verte

a) Introduction sur la Grande Muraille Verte (Manon Albagnac, CARI)

Il s'agit d'un cadre d'intervention politique adopté en 2007 et qui se veut multisectoriel pour faire face collectivement aux enjeux des pays du Sahel (enjeux d'adaptation, d'érosion de la biodiversité, de développement rural, économique et humain). Initialement il était focalisé sur zone géographique prioritaire au Sud du Sahara où la pluviométrie annuelle est inférieure à 400 millimètres.

Dans certains des textes qui encadrent cette stratégie politique il est envisagé que les vastes zones arides du Sahara et du Sahel soient transformées en pôles ruraux de développement, visant ainsi qu'il n'y ait plus de famines et de crises humanitaires à répétition.

L'initiative englobe des modes d'action divers : restauration des écosystèmes, annulation de la pression sur les ressources naturelles, meilleure gestion des ressources naturelles et biologiques pour les activités agricoles, forestières et pastorales, gouvernance efficace, unités économiques autour d'emplois ruraux décents, etc. Il est ainsi question d'une vision plus ambitieuse que celle d'une grande forêt de Dakar à Djibouti.

Une pluralité d'acteurs est impliquée et à différentes échelles de pilotage : agence panafricaine de la GMV basée en Mauritanie et agences nationales dans au moins les 11 pays. L'Union africaine a aussi mis en place une cellule spécifique et il y a une tendance à attirer d'autres pays du continent africain. Un certain nombre d'organismes internationaux et multilatéraux contribuent à la mise en œuvre de la GMV et la font avancer sur le plan stratégique.

L'opérationnalisation de l'initiative se fait dans le cadre de grands projets régionaux (FLEUVE, SAWAP, etc.) qui ont permis d'identifier des techniques de restauration des terres, de restauration à grande échelle, de renforcement des capacités d'organisations, etc.

L'initiative est aussi mise en œuvre par quelques actions financées par les États. Les projets des organisations de la société civile à différentes échelles, concernant plusieurs secteurs (reforestation, soutien à l'agriculture durable, résolution des conflits entre pasteurs et éleveurs, etc.). Quelques innovations ont été développées dans le cadre de ces projets : bonnes pratiques, nouveaux outils (les fermes agricoles communautaires intégrées, le module de formation ou les forêts permacoles comme à Tolou Keur), etc.

Néanmoins il est constaté un faible niveau de réalisation et une absence de système de suivi et d'évaluation performant pour voir si ce cadre politique arrive à se traduire en actes sur le terrain. La Grande muraille verte souffre aussi d'une faible visibilité et lisibilité. L'association SOS SAHEL a mis en place une plateforme répertoriant les actions menées dans le cadre de l'initiative.

Les membres du Groupe de travail désertification et du Réseau Sahel désertification se sont emparés de la Grande muraille verte depuis 2012 et un premier forum de la société civile a permis de faire connaître



l'initiative, de reconnaître et d'y impliquer les organisations de la société civile. Certains sujets de fonds ont été amenés dans la discussion (pastoralisme, rôle des collectivités, etc.).

Mais en réalité l'implication des organisations de la société civile est variable, peu formalisée et peu valorisée. Aussi la mise en œuvre de l'initiative reste très sectorisée. Ses derniers développements quant à ces cibles 2030 visent à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, séquestrer 250 millions de tonnes de carbone et créer 10 millions d'emplois verts. Un accélérateur de la Grande muraille verte a été lancé lors du One Planet Summit, avec un investissement de 16 milliards d'euros, autour de cinq piliers.

b) Tour de table des pratiques, projets, initiatives (intégrant les transitions agroécologiques) qui pourraient contribuer aux objectifs de l'initiative de la Grande Muraille Verte

- *Tree Aid*

Tous les projets de Tree Aid (au Burkina Faso, Niger, Mali, Éthiopie et Sénégal) sont basés sur le renforcement des capacités des communautés rurales sur la régénération naturelle assistée. Il en résulte une restauration des terres via l'augmentation de la couverture arborée (variétés adaptées à l'environnement et à la biodiversité locales et choisies en utilisant les connaissances locales). Les communautés, principalement les femmes, sont en parallèle accompagnées dans le développement d'une activité économique basée sur les produits forestiers non ligneux issus des arbres. L'augmentation des revenus et la viabilité des entreprises initiées sont précisément documentées. Les projets visent également à améliorer la gouvernance locale des ressources forestières à travers des activités de sensibilisation et de formation des acteurs communaux. Cela permet d'établir des mécanismes de gouvernance locale des terres et forêts efficaces et adéquats. Cela permet également de fédérer ces communes au niveau national. Ce réseau est essentiel pour assurer une gouvernance connectée de la Grande muraille verte.

- *Association le Voûte Nubienne*

L'approche de l'association est une diffusion à grande échelle de bâtiments en terre crue (Voûtes Nubiennes) grâce notamment à une contribution forte des paysans au coût de la construction, et par la mobilisation de main d'œuvre locale qualifiée. Les expériences d'AVN ont montré que des subventions à la construction en voûte nubienne permet d'inciter les familles rurales à mobiliser en nature les ressources nécessaires au chantier de construction (équivalent à 75% des coûts). Ce travail sur la construction durable est pertinent dans le cadre de l'intensification agroécologiques, ainsi qu'au regard des objectifs de la GMV.

⇒ Les filières de stockage, transformation, vente nécessitent des bâtiments écoconstruits. Beaucoup d'acteurs de l'agroécologie promeuvent des constructions en béton et tôle, ce qui ne répond pas aux besoins environnementaux pour des filières agricoles durables (parfois pas aux besoins techniques non plus).

⇒ En parallèle de l'intervention sur les systèmes de production et activités économiques, il y a aussi besoin de travailler sur la stabilisation des populations. Il est nécessaire de réfléchir à l'habitat des populations et le bâti communautaire et privé, mais aussi à l'emploi en contre-saison (la construction en terre est une activité paysanne de contre-saison).

- *Association Danaya*

Danaya appuie la diffusion du zaï mécanisé. Il s'agit d'une technique d'aménagement des parcelles destinées aux cultures par des poquets, permettant ainsi d'améliorer l'infiltration de l'eau. La technique du zaï qui a été développée par les paysans sahéliens demandent normalement une main d'œuvre importante. La mécanisation avec l'usage de la kassine à traction animale permet d'aménager les parcelles en recourant à une main d'œuvre moins importante ; elle conduit même à de meilleurs rendements qu'avec le zaï manuel. Le zaï mécanisé s'avère pertinent sur le plan technique pour contribuer à l'intensification agroécologique.



⇒ L'aménagement permettant une meilleure rétention de l'eau de pluie, induit également une forte diminution de la dégradation des sols liée à l'érosion.

- *SOS Sahel*

L'association conduit un projet de restauration de la fertilité des sols qui repose sur la valorisation des savoirs locaux (Beog Puuto) dans 4 régions de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso. Il s'agit notamment de valoriser et diffuser le bocage sahélien. Le projet comporte aussi un volet de suivi-évaluation et capitalisation important pour intégrer les résultats du projet dans le système de suivi de l'agence nationale de la Grande Muraille Verte.

- *Îles de Paix*

L'association appuie les agriculteurs familiaux dans leurs transitions agroécologiques. Elle travaille avec les agriculteurs sur la planification intégrée (méthodologie de planification intégrée du paysan), la réflexion sur les aménagements et à la planification de leurs exploitations. La question de la gestion du sol, en tant que principale ressource à préserver pour garantir les revenus d'aujourd'hui et de demain, est souvent centrale. La question de la fertilité du sol vient assez rapidement avec la plupart de paysans.

⇒ Parmi des techniques expérimentées : zai mécanisé, agroforesterie, compost amélioré (un document de capitalisation sur ces expériences est en cours de rédaction).

⇒ Les approches mises en œuvre : recherche actions participatives, co-construction des savoirs et valorisation des savoirs locaux.

- *Terre & Humanisme*

L'association travaille avec trois partenaires locaux au Burkina Faso, à travers plusieurs approches :

- Ilots agroécologiques qui se rapprochent des périmètres bocagers de Terre Verte ou des mises en défens de Tiipaalga.
- Valorisation des savoirs locaux et diffusion des technologies élaborées localement par les organisations paysannes, avec les limites de la recherche-action paysanne.
- Diminution de l'utilisation des intrants de synthèses pour éviter la dégradation des terres.
- Diffusion de foyers améliorés ("gestion agroécologique de l'énergie") suivant un modèle développé par Tiipaalga et production de différents combustibles pour utiliser dans les foyers améliorés (à base de coques d'anacardes ou de balle de riz par exemple)

Plusieurs difficultés sont rencontrées : la diffusion large des nouvelles technologies comme les bio intrants ou bio pesticides en milieu paysan, et la collaboration avec la recherche (acculturation avec les instituts de recherche qui prend du temps et frilosité du monde paysan de se voir dépossédé des savoirs paysans, qui pourraient être "brevetés" par la recherche).

- *INAGRIM*

L'association promeut l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. L'appui aux petites entreprises est un aspect important que la Grande Muraille Verte doit faciliter. Les projets d'agroforesterie permettent de favoriser des arbres fruitiers qui contribuent à la santé des sols ainsi qu'à l'alimentation. L'association accompagne aussi des fermes intégrées (maraichage, pisciculture, etc.)

- *IRAM*

L'IRAM est impliqué dans plusieurs pays de la zone sahélienne (Niger, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Tchad) et y travaille sur la promotion de l'agroécologie avec des partenaires locaux. Il travaille aussi beaucoup sur les filières et est très porté également sur le pastoralisme avec une forte réflexion sur les concurrences entre activités pesant sur les ressources naturelles au Sahel.

⇒ Il est important de porter un plaidoyer en faveur du pastoralisme en mettant en évidence l'importance de l'intégration agriculture-élevage, qui s'avère pertinente dans le cadre d'intensification agroécologique.



c) L'apport de l'agroécologie à la Grande Muraille Verte

Les échanges entre participants ont visé à faire émerger des argumentaires démontrant la pertinence du déploiement de l'agroécologie pour contribuer aux objectifs de la GMV.

Les contextes variés au sein de la zone de la GMV demandent de déployer des interventions restauratives qui s'adaptent à leurs spécificités ; plutôt qu'une approche qui transformerait les paysages suivant un même modèle dans le but de restaurer rapidement les plus d'hectares.

- ⇒ Cette approche en mosaïque rend indispensable la prise en compte des savoirs locaux et les approches qui sont déjà maîtrisées, notamment les pratiques agroécologiques. **L'agroécologie est une approche permettant la restauration et la préservation de la terre qui s'adapte aux contextes locaux pour être en harmonie avec la biodiversité et les écosystèmes locaux.**

Alors que les modes de vie et l'économie de la population de la zone de la GMV dépend de l'agriculture et de l'élevage, les objectifs liés à des systèmes agricoles et alimentaires durables sont primordiaux dans le cadre de l'initiative.

- ⇒ **L'agroécologie permet des gains de productivités de la terre et la protection de sa fertilité à long terme pour un faible coût** (en comparaison aux pratiques d'intrants de synthèse qui sur le long terme épuisent la fertilité). Ces gains de productivité de longs termes se traduisent par une stimulation importante des secteurs économique ruraux associés aux production agroécologiques (comme les produits forestiers non ligneux), créant des « pôles ruraux de développement verdoyant » et améliorant le niveau de vie et de mieux être des populations.

L'agroécologie s'avère donc une solution pertinente à la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte.

- ✓ L'agroécologie a une approche holistique et en mosaïque : valorisant les liens entre agriculture et élevage ; intégrant restauration, gestion durable des écosystèmes, et sécurité alimentaire, revenus et emploi. L'appui à l'intensification agroécologiques peut aussi permettre de faire des liens pertinent avec d'autres thèmes comme la construction durable.
- ✓ L'agroécologie permet la restauration des terres dans le respect des écosystèmes locaux, seule restauration durable qui allie restauration environnementale, sociale (amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire) et économique (amélioration des revenus et de l'entrepreneuriat) dans une approche globale.

L'appui aux transitions agroécologiques contribue donc à la vision de la Grande Muraille Verte : « En 2063, les vastes zones arides du Sahara et du Sahel sont transformées en pôles ruraux de développement verdoyants, fertiles et prospères, débarrassés de la famine et des crises humanitaires à répétition ».

Points d'attention sur les conditions de déploiement de l'agroécologie :

- Il y a une nécessité d'harmonisation sur les méthodes de mesures d'impacts de l'agroécologie et la collecte de données.
- Un frein au déploiement est le manque de connaissances de ce que chacun fait. Une meilleure connaissance entre acteurs permettrait d'augmenter les impacts des activités d'agroécologie mises en œuvre.
- Le contexte sécuritaire limite aussi la mise en œuvre des activités de la Grande Muraille Verte.



Conclusion sur les messages de plaidoyer

Enseignements	Messages	Cibles
<p>La vision de la Grande Muraille Verte : « En 2063, les vastes zones arides du Sahara et du Sahel sont transformées en pôles ruraux de développement verdoyants, fertiles et prospères, débarrassés de la famine et des crises humanitaires à répétition »</p>	<p>La GMV doit répondre aux besoins des agriculteurs et des éleveurs (pastoraux ou non) qui représentent la plus grande partie de la population de la zone GMV, et qui fournissent l'alimentation des populations nationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préservation des potentiels productifs des terres agricoles et pastorales (notamment la fertilité des sols) doit être au cœur des interventions au nom de la GMV. ➤ La GMV doit favoriser la construction de systèmes agricoles et alimentaires durables. 	<p>Décideurs nationaux</p> <p>Partenaires techniques et financiers</p>
<p>Une diversité de technique et d'approches de développement pour l'appui aux transition agroécologiques, à la restauration et la gestion durable des ressources naturelles existe sur le terrain.</p>	<p>Ces pratiques et expertises doivent être davantage évaluées, capitalisées et partagées auprès des décideurs de la GMV.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les praticiens doivent davantage partager leurs données 	<p>Organisations de la société civile et leurs partenaires techniques et financiers</p>
	<p>Le partage entre acteurs, et leur interconnaissance sont à faciliter davantage (et financer).</p>	<p>Réseaux de la société civile Bailleurs de fonds</p>
<p>L'intensification agroécologique permet une approche holistique et en mosaïque (liens entre agriculture et élevage ; liens restauration, gestion durable des écosystèmes, et sécurité alimentaire, revenus et emploi ; énergie, construction durable).</p>	<p>Ces approches intégratives doivent inspirer la Grande Muraille Verte. Il est nécessaire de ne pas poursuivre des vision purement technique à l'échelle des parcelles, mais d'initier des approches plus holistiques dans l'accompagnement des communautés locales et la planification des projets GMV.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les collectivités locales peuvent jouer un rôle essentiel de pilote (planification, concertation) pour lequel elles doivent être outillées et financées. 	<p>Décideurs nationaux</p> <p>Partenaires techniques et financiers</p>
<p>Les contextes variés au sein de la zone de la GMV demandent de déployer des interventions restauratives qui s'adaptent à leurs spécificités ; plutôt qu'une approche qui transformerait les paysages suivant un même modèle dans le but de restaurer rapidement les plus d'hectares.</p>	<p>L'agroécologie, et notamment ses approches de planification à l'échelle des exploitations ; ainsi que le lien entre exploitation et territoire, s'avèrent pertinente pour mettre en œuvre la GMV.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cela doit aussi se traduire en termes de mise à disposition de financement accessible au plus grand nombre, à la plus petite échelle (subvention des 	<p>Décideurs nationaux</p> <p>Partenaires techniques et financiers</p>



Enseignements	Messages	Cibles
	investissements à l'échelle des exploitations, renforcement des capacités et amélioration de la gouvernance à l'échelle des territoires)	
La prise en compte des savoirs locaux et la protection des savoirs et innovations paysannes, sont importantes et font parties des valeurs défendues dans le cadre de l'agroécologie.	Les interventions programmées pour accomplir la GMV, doivent être coconstruites avec les paysans et répondre à leurs besoins. La GMV ne doit pas conduire au brevetage du vivant.	Décideurs nationaux Partenaires techniques et financiers



2. Résultats des travaux sur le thème de la neutralité en termes de dégradation des terres

Après une présentation introductive sur le concept de Neutralité en matière de Dégradation des Terres et sa prise en compte par la CNULCD, les discussions pour formuler des messages de plaidoyer se sont déroulées en deux temps.

- Un premier temps, de débat sur la pertinence et la nécessité d'élaborer des contenus et un plaidoyer sur les piliers « éviter » et « réduire » de la neutralité en matière de dégradation des terres, davantage que sur le pilier « restaurer ».
- Un second temps de production de message de plaidoyer, centré sur la contribution de l'agroécologie à l'évitement de la dégradation des terres, en s'appuyant sur l'hypothèse que l'intensification agroécologique permet de limiter les besoins d'expansion des terres agricoles sur les espaces naturels.

Temps 1 : Pourquoi il est pertinent, dans le cadre de la CNULCD et de la mise en œuvre de la neutralité en matière de dégradation des terres, de concentrer davantage d'efforts à éviter la dégradation et réduire la dégradation inévitable.

Lors du lancement des travaux de définition conceptuelle de la NDT, et d'élaboration de la méthodologie pour sa mise en œuvre, une des craintes et critiques formulée par la société civile, était le risque que la neutralité soit un prétexte à laisser les terres se dégrader d'une part, en mettant en place des compensations par la restauration des terres par ailleurs. La dichotomie dégradation / restauration fait oublier les aspects d'évitement et de réduction qui sont primordiaux.

La dégradation des terres est un processus lent et progressif. Les trajectoires de restauration sont longues et nécessitent beaucoup de temps et de moyens. Les investissements ne sont pas toujours efficaces. Ne pas travailler sur l'évitement et la réduction maintient dans une situation de fuite en avant. Il faut travailler à la "source du mal", car certains espaces seront quasiment impossibles à restaurer dans le futur.

Plusieurs constats sont à énoncer :

- D'après le rapport scientifique sur la biodiversité, dégradation des terres et biodiversité sont à lier avec le changement d'utilisation des terres : extension de l'agriculture, transformation de pâturages ou forêt en terre agricole.
- Partout dans le monde, et particulièrement en Afrique, les populations sont contraintes par une limite très forte des terres disponibles.
- La restauration des terres est considérée comme un enjeu sur lequel les bailleurs peuvent investir car elle est plus facile à appréhender, en termes de résultats notamment. Éviter et réduire passent tous les deux au second plan pour les bailleurs et il faut être vigilant à cela.

En se situant du point de vue des exploitations agricoles familiales, plusieurs constats peuvent être faits :

- Elles voient leurs écosystèmes se dégrader. Il y a beaucoup d'exemples de problèmes de dégradation des terres et des ressources, et de difficultés à maintenir la productivité et la fertilité de ces écosystèmes cultivés.
- Il y a un équilibre à trouver entre les trois piliers. Les petits agriculteurs ont des besoins d'appui des opérateurs de développement pour les aider à éviter la dégradation de leurs terres, réduire les facteurs de dégradation et restaurer la fertilité de leurs terres, les couverts forestiers.
- Les projets de restauration à large échelle sont impulsés par des acteurs privés, qui disposent de financements importants et attendent un retour sur investissement. Ces projets ne bénéficient pas aux petites exploitations familiales, ni aux consommateurs locaux.



- Travailler à éviter et réduire la dégradation des écosystèmes cultivés, contribue à préserver la durabilité sociale et économique des systèmes agricoles, qui sont portés dans les zones arides par des petites exploitations familiales.

En se situant du point de vue de l'élevage pastoral, qui est un mode de production emblématique dans les zones arides :

- L'élevage est très régulièrement l'objet de critiques, et accusé d'être à l'origine de la dégradation des terres. Pourtant, beaucoup d'études montrent l'impact positif du passage de troupeaux sur les terres (restauration des ligneux, apports de matière organique, etc.).
- Avant de travailler sur les aspects d'évitement et de réduction de la dégradation des terres, il est nécessaire de clarifier sur les facteurs de dégradation réellement à l'œuvre, pour éviter les malentendus. Cela doit se faire en concertation avec les acteurs concernés, et à une échelle territoriale pertinente.
- Il faut limiter l'extension des espaces naturels, mais également pastoraux. Le rapport du HLPE montre l'impact plus positif du pastoralisme sur les écosystèmes

Sur le plan méthodologique, la gestion partagée des terres (land sharing) et l'inclusion des espaces naturels dans le paysage peuvent contribuer à limiter la dégradation. Ce sont des éléments à mobiliser. Quelles que soient les options techniques et stratégiques, du point de vue de l'appropriation sociétale, il est important de penser ces éléments avec les populations.

Il existe des techniques permettant d'accroître la productivité des terres ; cet accroissement et l'intensification agroécologique nécessitent des aménagements au niveau de la parcelle ou du territoire.

Un aspect qui reste peu abordé dans les discussions, est la question de l'accès aux terres :

- Concernant la dégradation des terres, l'un des facteurs est le manque de sécurisation foncière, ou la non-résolution des droits d'accès et d'usages entre les différents usagers.
- Par ailleurs, la gestion et l'accès aux terres induisent bien souvent des problèmes de genre et d'exclusion de populations.
- ⇒ Il est nécessaire de mettre encore davantage en évidence, en quoi une mauvaise gestion foncière est un facteur de dégradation des terres.
- ⇒ En termes de plaidoyer ciblant les décideurs politiques, il est nécessaire de travailler sur l'amélioration de l'accès aux terres, pour les personnes vulnérables notamment, en vue d'éviter et réduire les dégradations.

Afin de porter un plaidoyer efficace pour pousser les parties prenantes à s'investir et investir davantage pour éviter la dégradation des terres ; il est nécessaire de réunir des éléments de preuves concrets et chiffrés pour convaincre de la pertinence / de la faisabilité de conduire des actions permettant d'éviter et réduire la dégradation. En particulier dans le cadre d'un plaidoyer ciblant les bailleurs de fonds.

- Valeur monétaire mais aussi la valeur sociale et économique (car les petites agricultures du monde fournissent la majeure partie de la nourriture du monde)
- Données concernant le stockage de carbone

Temps 2 : Élaboration de message de plaidoyer, centré sur la contribution de l'agroécologie à l'évitement de la dégradation des terres.

L'hypothèse de départ est que l'intensification agroécologique permet de valoriser les ressources naturelles disponibles, tout en assurant leur renouvellement, et de répondre aux besoins des populations et des territoires.

Ainsi, l'intensification agroécologiques permet de limiter les besoins d'expansion des terres agricoles sur les espaces naturels et donc d'éviter la dégradation de davantage de terres.



Les discussions ont porté sur des retours d'expériences de chacun, pour en tirer des enseignements et des arguments pour le plaidoyer.

Enseignements / observations :

- Un appui à l'intensification agroécologique permet de produire de 25 à 30 %, d'amélioration de rendement (quantitatif pur) sur 2 à 3 ans. Cette augmentation de rendement est durable (contrairement à des résultats liés à une intensification de l'agriculture dite moderne).
- Une autre valeur ajoutée concerne la qualité. L'intensification agricole telle qu'elle est pratiquée permettait de produire beaucoup mais le qualitatif (engrais, pesticides, énergie nécessaire pour les produire, etc.) est à mettre en avant.
- L'investissement en travail est important lors de la transition vers l'agroécologie. Les investissements sur les terres seront amortis sur 10 à 15 ans. Pour l'agriculteur, il faut être capable d'être investisseur et la force de travail n'est pas extensible. Par exemple dans une zone sensible (avec de l'érosion), une exploitation agricole peut difficilement réaménager ses terres toute seule, lui il faut mobiliser la force de travail extérieure et ce n'est pas toujours possible.
- Le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine peut limiter l'expansion des terres agricoles en zones rurales, avec une intensification encore plus forte. L'IRAM en a fait l'expérience en Mauritanie, avec des initiatives de maraichage en périphérie de Nouakchott, pertinentes dans une démarche d'agroécologie.
- L'intensification agroécologique permet sur une surface donnée d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les revenus économiques de l'exploitation ; comme le montre une intervention dans le Nord de l'Inde avec une gestion communautaires de terres restaurées, accompagnée par une forte intensification agroécologiques et des approches systèmes.

Enjeux/ problèmes liés à l'intensification agroécologique :

L'accès sécurisé au foncier et l'accès à l'eau sont des contraintes importantes pour l'appui à l'agriculture et aux transitions agroécologiques, dans plusieurs situations :

- Pour l'appui à l'agriculture urbaine et péri-urbaine : concurrence autour de l'usage des terres, urbanisation
- Lorsque les groupes cibles sont vulnérables (jeunes et les femmes)
- Quand on veut intensifier certains systèmes (notamment les systèmes irrigués). Par exemple au Sénégal le coût de l'eau est problématique.

L'investissement initial pour amorcer l'intensification et la transition agroécologique ne peut pas toujours être assumé par les exploitations agricoles familiales.

Prérequis / que faut-il faire :

- Diagnostiquer les impacts des pratiques actuelles et mettre fin aux pratiques ayant des impacts négatifs sur l'environnement, l'agronomie, le développement, etc.
- Il est nécessaire de travailler à l'échelle des systèmes (exploitation, systèmes et territoires) et d'une intensification à ces 3 niveaux là. Il y a un besoin d'investissement lié aux capacités des exploitations à pouvoir investir et au risque (ressenti ou réel) qu'elles prennent. Les exploitations agricoles n'ont pas toujours le choix, il faut les accompagner dans cette prise de risque.
- L'intervention pour accompagner à l'intensification agroécologique doit être pertinente au regard du système de culture initial, et favoriser l'introduction de variétés adaptées aux contextes locaux.
- Un élément central dans l'agroécologie est la gestion de la fertilité, et donc la disponibilité en matière organique. Il est nécessaire de travailler sur les interconnexions entre agriculture et élevage (au sein de l'exploitation et entre agriculteurs et éleveurs), et cela semble un aspect peu compris ou considéré, au regard de certaines politiques sur la gestion du pastoralisme.



- ⇒ Enjeux de décloisonnement des ministères et politiques publiques
- ⇒ Enjeux de travailler à des échelles territoriales pertinentes (y compris transfrontalières) en intégrant tous les acteurs.
- Il est nécessaire de démontrer le potentiel en revenus des espaces forestiers et ressources forestières dans ou autour des parcelles cultivées. Les produits forestiers non ligneux dans les zones arides sont importants pour beaucoup de personnes vulnérables (les jeunes et les femmes qui n'ont pas accès à la terre mais parfois accès à des terres communales). Il faut démontrer aux communautés l'intérêt de protéger ces espaces pour une valorisation économique. Les produits forestiers non ligneux peuvent amener des ressources alimentaires et financières à la communauté.
- L'agroécologie est souvent taxée d'amateurisme. Pour le partage d'expérience et la construction de plaidoyer, il est nécessaire de bien expliquer et cerner le sujet. L'enjeu est de travailler sur l'agriculture professionnelle, qui a des objectifs de générer des revenus. Il ne s'agit pas, dans ce cadre, de militer pour « le potager du dimanche ».
- La trajectoire des systèmes agraires est à analyser sur le plan socio-culturel également (par exemple, populations d'éleveurs nomades poussées à la sédentarisation et à l'agriculture). Il peut y avoir des révolutions culturelles importantes qui sont à appréhender au niveau des systèmes alimentaires.

Cibles du plaidoyer :

- Les cibles identifiées pour le plaidoyer sont les États et bailleurs de développement pour que des investissements soient effectués.
- Les États et les collectivités sont aussi ciblés pour l'accès au foncier et à l'eau ; ainsi que pour la gestion des espaces extra-exploitation et des espaces communs.

Dans beaucoup de pays, il y a une décentralisation de la prise de décision, il faut donc convaincre les collectivités à investir dans cette intensification agroécologique. Il y a cependant un problème de ressources des collectivités, car la délégation des missions n'est pas nécessairement accompagnée par le budget nécessaire.

- Les bailleurs, États et collectivités sont également ciblés pour leurs responsabilités dans l'aménagement de territoires.

Le processus de restauration reste important dans les zones fortement dégradées, qui doivent ensuite être gérées dans une optique de limiter la dégradation des terres. En zone dégradée avec un niveau de pauvreté élevée, la question de la restauration va de pair avec celle de l'évitement. Ces deux étapes sont nécessairement complémentaires.

Conclusion sur les cibles et message de plaidoyer en faveur de l'intensification agroécologique pour éviter la dégradation des terres.

Concernant la neutralité en matière de dégradation des terres, il est important de rappeler qu'elle recoupe trois piliers : éviter, réduire et restaurer.

- ➔ Il est nécessaire de construire un discours citoyen, scientifique et politique qui porte davantage sur éviter la dégradation des terres et réduire la dégradation inévitable.
- ➔ Il est nécessaire d'intégrer aux discours et raisonnements, les aspects d'accès et de gestion du foncier et de l'eau
- ➔ Il est aussi nécessaire de faire le lien entre le travail sur la NDT et le travail sur la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires.



Enseignements	Messages/arguments	Cibles
L'intensification agroécologique (IAE) permet une augmentation des rendements (25-30%) et une stabilité dans le temps. Les investissements nécessaires pour amorcer l'intensification ne peuvent pas toujours être assumés par les populations.	Besoin d'investissement public (au sens large) sur les 2-3 premières années (lié aussi au risque) Faciliter l'accès au foncier et à l'eau (système irrigué)	Bailleurs et états
L'IAE est pertinente en zone péri-urbaine	Faciliter l'accès au foncier et à l'eau (pas prévu pour l'agricole)	États et collectivités
Les PFNL sont essentiels pour les personnes vulnérables et des revenus peuvent être tirés d'une gestion durable des espaces forestiers.	Faciliter l'IAE dans les espaces communs (forestiers, parcours, et autres). Cela ne doit pas être oublié ou négligé. Organiser l'accès à ces espaces communaux et à leur production pour les populations vulnérables.	Collectivités, autorités locales et États (ministères de l'environnement)
L'IAE sur des espaces qui ont été restaurés permet de garantir la stabilité de l'état des terres et la durabilité à la suite des investissements.	La restauration de terres suivie de mesure pour éviter la dégradation de ces terres sont nécessairement complémentaires. L'IAE offre des solutions pour éviter durablement la dégradation des terres agricoles et la dégradation de nouvelles terres.	Bailleurs et états Grandes collectivités
L'intégration et l'association agriculture-élevage sont des composantes importantes de l'IAE.	Faciliter le dialogue intersectoriel aux échelles locales, nationale (État) et régionale (pays pastoraux / pays côtiers)	États (ministères), instances régionales
La diversification des productions est une composante importante de l'IAE	Le choix des projets de restauration doit s'inspirer de cela Travailler sur le raisonnement de l'introduction variétale (adaptées)	Bailleurs et états, services techniques, secteur privé

